Parution [1]

Catégorie d'actualité: Parutions

Les actes du colloque PRIDAES 15 viennent de paraître "*La loi, expression de la souveraineté, face aux autonomies dans les États de Savoie* " , Nice, Serre éditeur, 2024, 324 p.

Le colloque *La loi, expression de la souveraineté, face aux autonomies dans les États de Savoie*, a été le dernier conçu par Gian Savino Pene Vidari, avant sa brutale disparition en 2020. Tenu à Turin en octobre 2021, il a été la quatrième rencontre organisée dans le cadre du P.R.I.D.A.E.S.Après une riche préface d'Enrico Genta et une allusion aux fondements historiques de la législation princière sabauda-piémontaise, sous la plume d'Isidoro Soffietti, l'ouvrage s'articule en quatre parties. La première concerne les rapports entre la loi et les particularismes géographiques et normatifs des États de Savoie, liés à leur caractère composite et leur expansion territoriale, intégrant progressivement la Sardaigne ou le duché de Gênes. La deuxième partie est consacrée, quant à elle, aux dérogations et aménagements administratifs que subire la loi pour assurer la permanence des institutions, dans un contexte de construction de l'État entre la fin du Moyen-Âge et l'époque moderne. La troisième partie est relative au droit statutaire dont jouissent les villes, y compris de taille réduite, qui constituaient l'expression d'un pouvoir fédéral d'une étonnante vivacité, et qui tente de survivre face à l'affirmation du pouvoir législatif du prince. Dans la quatrième et dernière partie, la loi est confrontée à une multitude de privilèges, qu'ils soient professionnels ou économiques, confessionnels ou assistantiels, toute une série de vieilles traditions que la législation tolère tant qu'elles ne sont pas en opposition frontale avec ses propres orientations. En guise d'ouverture contemporaine, l'ouvrage s'achève sur une réflexion consacrée aux rémanences de la politique territoriale des anciens États de Savoie à l'échelle des euro-régions.
A travers cette fresque historique, réunissant vingt contributions, se dévoile toute l'habileté politique d'un État qui, du Moyen-Âge au XIXe siècle, ne cesse d'accroître sa puissance en Europe, et qui a su faire une force de la souplesse de sa politique normative, acceptant que d'autres institutions puissent contribuer, sous son contrôle, à l'élaboration des règles régissant son territoire et la vie de ses habitants.

Illustrations de couverture :
- **Leggi e costituzioni di S.M**. *Frontispice de l'édition de 1723. Turin, Gio Battista Valetta.*
- **Statuto dorato sabaudo**, vers 1474-1477, *Archives municipales de Nice, AAB/Y.*
- **Statuto Sabaudo**, *1430, Archivio di Stato di Torino.*
- **Les armories des États de Savoie**, *Turin, photo D. Vernier.*

Source URL: https://ermes-unice.fr/?q=node/522

Links:
[1] https://ermes-unice.fr/?q=node/522